

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20201211-0000022076-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 11/12/2020

Réception par le Préfet : 11/12/2020

Publication : 18/12/2020



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2020-8-6-2

Séance du vendredi 11 décembre
2020

RÉVISION DES TARIFS D'ANALYSES DU LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2021

Présidence de : M. Rémy WITH

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU l'article L 2215-8 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux laboratoires publics d'analyse gérés par des collectivités territoriales et aux pouvoirs du représentant de l'Etat dans le département,
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 4 décembre 2020,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve la révision des tarifs d'analyses et des prestations du laboratoire départemental selon les modalités énoncées dans le tableau annexé à la présente délibération et applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.


LE PRESIDENT

Remy WITH

Adopté à l'unanimité